

**SIMPLICITY PLUS®**  
ANTIBACTÉRIENNE  
**LITIÈRE TOUT USAGE POUR CHATS**  
ORIGINALE DE CAPACITÉ SUPÉRIEURE  
DOMESTIC

**Cette litière agglomérante pour chats Simplicity Plus® tout usage contient un agent antibactérien qui combat les germes afin d'obtenir une boîte de litière encore plus propre.**

- Avec un minimum de traces et une formule peu poussiéreuse
- Non dommageable aux chats et à l'environnement

**MODE D'EMPLOI**

1. Verser de 8 à 10 cm (3 à 4 pouces) de litière agglomérante pour chats Simplicity Plus® tout usage avec un agent ANTIBACTÉRIEN. Ne pas mélanger à d'autres litières.
2. Enlever les excréments solides chaque jour.  
AVERTISSEMENT: NE PAS JETER LES BOULES DANS LES TOILETTES NI DANS LES FOSSES SEPTIQUES. Remplacer la litière au besoin.

**PRÉCAUTIONS:** Bien se laver les mains après la préparation et le nettoyage de la litières. Les femmes enceintes et celles qui allaitent ainsi les personnes ayant un système immunodéprimé devraient noter qu'un parasite parfois présent dans les excréments de chat peut causer la toxoplasmose. Elles doivent être prudentes et consulter un médecin avant de manipuler un bac à litière.

Pour plus de renseignement, consultez votre bureau local de protection de la santé.

**ÉLIMINATION:** Jeter le produit utilisé ou non utilisé avec les ordures ménagères.

**AVERTISSEMENT:**

Ne pas jeter les déchets dans les toilettes ni dans aucun autre système d'eaux usées.  
Tenir loin de la nourriture.

La litière pour chats Simplicity Plus® Agglomérante de capacité supérieure antibactérienne est non-toxique.

**INGRÉDIENTS:** Glaise naturelle

**GARANTIE:** 0,005% BRONOPOL<sup>MD</sup>

No D'HOMOL. 25648, LOI P.A.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Fabriqué par Normerica Inc.  
703 Evans Ave., Suite 600  
Toronto, Ontario M9C 5E9

Produit des États-Unis  
Emballé au Canada  
Simplicity Plus est une marque de commerce déposée de Normerica Inc.

18kg (39.6 lb)

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )